



**Ces documents sont
mis à la disposition
des candidats à
l'entretien initial au
bureau.**

Auto-Ecole 4810 – Permis Secur 74

84 route de Saint Gervais

« Le Fayet »

74170 SAINT GERVAIS LES BAINS

Tél : 09-81-99-64-47

Portable : 07-60-38-48-10

Email : autoecole4810@gmail.com

DÉROULEMENT du procédé de positionnement

Renseignements d'ordre général

Noms / Prénoms	
Coordonnées	
Expérience(s) professionnelle(s)	
Prescripteur	
Financier	

Projet professionnel

Attente	
Motivation(s)	

Disponibilité pour la formation

Temps consacré à la formation	
Périodes, horaires, journées pour la formation	
Expérience(s)	

Modalités complémentaires qui peuvent venir compléter l'entretien

Exemple : test en situation de conduite, modalités de transmission du compte rendu...

DÉROULEMENT du procédé de positionnement

Renseignements d'ordre général

Noms / Prénoms	
Coordonnées	
Expérience(s) professionnelle(s)	
Prescripteur	
Financier	

Questionnaire

1. Quelle formation est concernée par l'inscription :

2. Quelles sont vos attentes vis-à-vis de la formation :

Exemple : apprendre à maîtriser le véhicule, obtenir le permis de conduire...

3. Quelles sont vos motivations :

Exemple : projet professionnel, apprentissage théorique, apprentissage pratique...

4. Quel est votre disponibilité ?

Exemple : journées / créneaux disponibles...

**Attestation sur l'honneur
pour s'inscrire à une prestation « Permis de conduire » financée par le Compte
personnel de formation (CPF)**

Vous avez choisi de mobiliser vos droits CPF pour obtenir un permis de conduire de la typologie mentionnée à l'article R. 221-4 du code de la route (*cocher le permis financé*) :

Catégorie A

- ☐ A
- ☐ A1
- ☐ A2

Catégorie B

- ☐ B
- ☐ B1
- ☐ B96
- ☐ BÉ
- ☐ B78

Catégorie C

- ☐ C
- ☐ C1
- ☐ C1E
- ☐ CE

Catégorie D

- ☐ D
- ☐ D1
- ☐ D1E
- ☐ DE

Rappel des trois conditions d'éligibilité du titulaire CPF /de l'apprenant :

1° l'obtention du permis de conduire contribue à la réalisation de votre projet professionnel ou à favoriser la sécurisation de votre parcours professionnel ;

2° vous ne faites pas l'objet d'une suspension de permis de conduire, d'une interdiction de solliciter un permis de conduire ou d'une récupération de points.

3° la prestation achetée avec vos droits CPF ne doit pas correspondre à :

- des heures de conduite complémentaires ;
- une remise à niveau ou à une récupération de points ;
- des heures de conduite permettant de passer de la boîte manuelle à la boîte automatique ou inversement ;
- la formation de 7 heures permettant aux titulaires du permis B de conduire un deux-roues ou trois-roues motorisé ;
- la formation complémentaire de 7 heures pour l'obtention du permis A si vous avez le permis A2 depuis au moins 2 ans ;
- adapter le poste de travail déjà occupé au sein de l'entreprise (le financement revient exclusivement à l'employeur dans ce cas).

Merci de répondre au questionnaire ci-dessous en fonction de votre situation :

Cas n°1 L'obtention du permis de conduire contribuerait à la réalisation de votre projet professionnel.

Si oui, répondre aux deux questions ci-dessous :

Quel est le projet ?

En quoi ce permis contribuerait à la réalisation de votre projet ?

Cas n°2 L'obtention du permis de conduire contribuerait à la sécurisation de votre parcours professionnel :

- ☐ Il facilitera votre recherche d'emploi
- ☐ En application d'une clause de mobilité géographique, votre lieu de travail est maintenant significativement éloigné de votre domicile
- ☐ Vous serez bientôt amené(e) à travailler en horaire décalé (notamment la nuit)
- ☐ Vous êtes amené(e) à exercer des contrats de travail successifs sur des lieux éloignés de votre domicile
- ☐ Autre (*préciser*) :



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

**MON
COMPTE
FORMATION**

Cas n°3 - L'obtention du permis de conduire contribuerait à une évolution professionnelle (et non pas adaptation du poste de travail) au sein de votre entreprise.

Laquelle ? :

- ☐ J'atteste sur l'honneur ne pas être en situation de suspension/retrait de permis ou d'interdiction de passer le permis de conduire.
- ☐ Je dispose déjà d'une ou plusieurs catégories de permis de conduire d'un véhicule terrestre à moteur en cours de validité.
- Préciser laquelle ou lesquelles :

Avez-vous déjà mobilisé votre CPF pour financer un permis de véhicule terrestre à moteur ?

- ☐ OUI ☐ NON

Dans l'affirmative, lequel/lesquels Et quand :

Je soussigné M/ Mme
domicilié(e) à

- ☐ Atteste sur l'honneur que l'utilisation de mon CPF financera une action éligible comme indiquée ci-dessus et que mes déclarations sont sincères.

Avertissement : « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. » article 441-1 du code pénal. Le faux, l'usage de faux ainsi que la tentative sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende au-delà de l'obligation de rembourser les droits CPF indûment mobilisés.

A Le

Signature du titulaire :

Nom et signature du responsable de l'organisme de formation :

Attention : L'attestation doit être proposée au titulaire par l'organisme de formation qui en assure la bonne complétude et la conserve. Elle pourra être demandée à tout moment par la Caisse des Dépôts.

p. 2 / 2